

## Bien choisir son fournisseur de bois de chauffage

*Vous souhaitez vous fournir en bois de chauffage pour cet hiver et éviter les mauvaises surprises ? Que ce soit juste pour de l'agrément ou pour des quantités plus importantes, ce guide vous permettra de reconnaître les fournisseurs qui proposent **un produit de qualité et respectueux de l'environnement**.*



### Avant la livraison

#### ✓ Le prix

**Méfiez-vous des trop bonnes affaires**, souvent un prix faible cache, soit un produit de mauvaise qualité, soit des pratiques douteuses... **Pour un stère de chêne de 50cm, sec, le prix ne sera jamais inférieur à 55€** et cela sans compter la livraison.

Néanmoins, si vous voulez réaliser des économies vous pouvez **commander hors saison de chauffe**. Souvent les commerçants proposent **des tarifs réduits en période creuse** et ont plus de disponibilités pour vous livrer. Cette solution présente aussi l'avantage de pouvoir **finir de sécher les bûches dans votre abri** si jamais celles-ci s'avéraient être encore humides à cœur.

#### ✓ Vérifiez la réputation de l'entreprise

Dans Internet, tapez le nom de votre marchand de bois sur votre moteur de recherche vous aurez alors accès à **des sites qui regroupent les différents avis** liés à la société.

**Vous pouvez aussi vous fier aux normes**. Par exemple, la **certification NF** garantit que les essences vendues, l'humidité des bûches et la quantité livrée sont bien celles du contrat. Le **label PEFC** garantit une gestion durable de la forêt. À un niveau national la marque **France bois bûche** garantit un approvisionnement français, une facture détaillée où les volumes sont respectés et où les essences, la longueur et le taux d'humidité sont renseignés. Toutefois **ces certifications ont un coût de mise en œuvre** relativement élevé, car elles nécessitent des contrôles aux différents stades de production et de commercialisation. Un bois certifié sera donc un bois plus cher, mais la qualité sera au rendez-vous. De nombreux sites de référencement de marchands de bois permettent d'accéder à ces informations en quelques clics.

#### ✓ Discutez avec vos voisins

Le milieu du bois de chauffage est relativement petit. N'hésitez pas à demander l'avis de vos voisins sur leurs fournisseurs. **Le bouche à oreille est la meilleure publicité d'un commerçant**, si votre voisin reste fidèle à un même marchand c'est sans doute que celui-ci propose un produit de qualité. Qui plus est cela permet aussi de **mutualiser les commandes et d'économiser sur les frais de livraison**.

## Pendant la livraison

### ✓ L'humidité

Nous vous renvoyons aux guides de l'ADEME « **Se chauffer au bois** » et « **Bien utiliser son chauffage au bois** » pour comprendre les effets de l'humidité sur la qualité de votre chauffage au bois.

### Comment vérifier l'humidité de son bois ?

○ **L'humidimètre**, environs 20€, permet de mesurer l'humidité présente dans un corps. Très simple d'utilisation, il suffit de planter les deux électrodes au milieu de la bûche (si celle-ci est fendue, sinon contentez-vous des extrémités), et de lire la valeur affichée. Attention toutefois, **il faut un humidimètre qui mesure l'humidité sur masse brute**, adapté au bois de chauffage. Les autres humidimètres, sur masse sèche, sont utilisés pour mesurer l'humidité du bois de charpente. Le tableau suivant vous permettra de réaliser la conversion masse sèche/masse brute si vous ne disposez pas de l'appareil adéquat.

Humidité sur masse sèche	23	24	<b>25</b>	26	27
Humidité sur masse brute	19	19	<b>20</b>	21	21

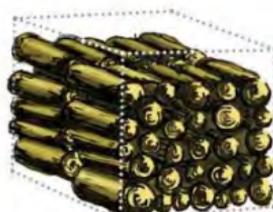
○ **Le test sonore et visuel**. Prenez deux bûches entrechoquez-les, **si le bruit émit est clair et résonnant alors elles sont sèches**, si au contraire le bruit est plus mat et étouffé alors elles sont humides. Lors de ce test vérifiez aussi le poids, si la bûche vous semble lourde elle nécessite encore de sécher. **Un bois sec sera plus sombre et présentera des fissures en ses extrémités**, c'est un bon indice visuel pour commencer.

### ✓ La facture

C'est essentiel, **sur la facture doit apparaitre les essences livrées, la quantité, la longueur des bûches, le prix total et à l'unité ainsi que le taux d'humidité**. Refusez tout simplement d'être livré si le commerçant ne veut pas vous en fournir une et ne payez qu'une fois livré. **Vendre en stère est illégal**, la mesure officielle étant le m<sup>3</sup> de bois empilé. Selon la longueur des bûches 1m<sup>3</sup> est plus volumineux qu'un stère, son prix aussi... Le stère a donc un prix plus attractif c'est pour cela que certains commerçant utilisent encore cette notion. Le schéma suivant vous aidera à faire la conversion stère/m<sup>3</sup>.



Le stère équivaut à un m<sup>3</sup> lorsque les bûches font 1 mètre de longueur.



Les recouper en bouts de 50 cm permet de combler les espaces entre elles, le stère ne fait plus que 0,8m<sup>3</sup>.



En bouts de 33cm, le stère initial d'1m<sup>3</sup> ne fait plus que 0,7m<sup>3</sup>.